



**BIOCIDE TP2**

Préparation liquide concentrée à effet curatif  
N°AMM transitoire : 8700425

**CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES**

Aspect : liquide fluide  
Couleur : vert  
Odeur : pin  
pH à l'état pur : 11,5 à 12,5  
Densité à 20°C : 1,015 à 1,025  
Solubilité : totale dans l'eau

**CONDITIONNEMENT**

Carton 2x5L

**STOCKAGE**

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

**PRODUIT DESTINÉ À UN USAGE UNIQUEMENT PROFESSIONNEL**

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Date de création : 1990  
Date de révision 13 : 10/03/2020

**NATURE CHIMIQUE**

- Tensio actif cationique : substance active biocide : chlorure de didécylidiméthylammonium (CAS 7173-51-5) : 43,9 g/l
- Sels alcalins de sodium
- Tensio actif non ionique
- Sel d'EDTA
- Composition parfumante

**USAGES ET PROPRIÉTÉS**

**IDOS OM** est un dégraissant désinfectant spécifiquement destiné au traitement bactéricide des matériels et locaux collecteurs de déchets :

- Matériels de collecte : gaines de vide-ordures, containers, poubelles.
- Locaux utilisés pour le traitement des déchets.
- Matériel de transport : camions, bennes à ordures...

**IDOS OM** est conforme aux normes suivantes, à 20°C :

 Normes citées dans l'EN 14885 relatives aux antiseptiques et désinfectants chimiques pour les secteurs alimentaire, industriel, domestique et collectivité		En conditions de saleté
	BACTÉRICIDES	EN 1276
	EN 13697	4% - 5 minutes

La quantité de produit dilué par unité de surface est de : 30 à 40 ml/m<sup>2</sup>.

## MODE D'EMPLOI

**IDOS OM**, dilué, au moment de l'emploi, dans l'eau à 20°C, s'utilise par pulvérisation à raison de 4%, par trempage à raison de 3%.

Laisser la solution agir pendant 5 minutes.

Brosser et rincer à l'eau potable.

Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Utiliser ce biocide avec précaution // Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet // Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette // Consulter le centre antipoison le plus proche.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.

## ÉTIQUETAGE RÉGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

Pas étiquetage

Étiquetage: **SGH05 ; SGH07 ; SGH09 ; H302 ; H314 ; H400**

Étiquetage additionnel

**DANGEREUX. RESPECTER LES PRÉCAUTIONS D'EMPLOI.**

### À dilution à 4% :

Pas étiquetage

Étiquetage

Étiquetage additionnel

## TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

Non Soumis

Soumis

## CODE DOUANIER

3808.94.10.00

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.